

APPENDICE 23

RESUME EXECUTIF : REQUIN PEAU BLEUE (2023)

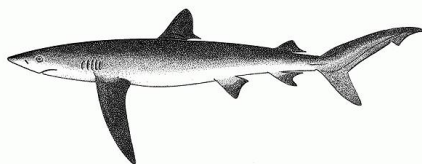


Tableau 1. État de la ressource de requin peau bleue (*Prionace glauca*) de l'océan Indien

| Zone | Indicateurs | | Détermination de l'état du stock 2021 ⁵ |
|--------------|---|---------------------|--|
| Océan Indien | Captures déclarées 2022 (t) | 24 424 | 99,9% |
| | Captures estimées 2019 (t) ⁴ | 43 240 | |
| | Requins non compris ailleurs (nca) ¹ 2022 (t) | 32 558 | |
| | Captures moyennes déclarées 2018-22 (t) | 25 275 | |
| | Captures moyennes estimées 2015-19 (t) ⁴ | 48 781 | |
| | Moyenne requins non compris ailleurs (nca) ¹ 2018-22 (t) | 31 303 | |
| | RMD (1 000 t) (IC 80%) ² | 36,0 (33-5 - 38,6) | |
| | F _{RMD} (IC 80%) ² | 0,31 (0,3-6 - 0,31) | |
| | SB _{RMD} (1 000 t) (IC 80%) ^{2,3} | 42,0 (38-9 - 45,1) | |
| | F ₂₀₁₉ /F _{RMD} (IC 80%) ² | 0,64 (0,-3 - 0,75) | |
| | SB ₂₀₁₉ /SB _{RMD} (IC 80%) ² | 1,39 (1,-7 - 1,49) | |
| | SB ₂₀₁₉ /SB ₀ (IC 80%) ² | 0,46 (0,-2 - 0,49) | |

Les limites de l'océan Indien sont définies par la zone de compétence de la CTOI.

¹Inclut les données sous les codes d'espèces BSH, SKH, RSK, AG38

²Comprend toutes les autres prises de requins déclarées au Secrétariat de la CTOI et pouvant contenir cette espèce (c.-à-d. SHK : divers requins nca ; RSK : *Carcharhinidae* nca).

³Les estimations se rapportent au cas de base du modèle utilisant les prises estimées.

⁴Fait référence à la biomasse féconde du stock. Proportion de la capture de 2022 estimée ou partiellement estimée par le secrétariat de la CTOI : 70,8%

⁵ 2019 est la dernière année pour laquelle des données étaient disponibles pour cette évaluation.

| Code couleur | Stock surexploité (SB ₂₀₁₉ /SB _{RMD} < 1) | Stock non surexploité (SB ₂₀₁₉ /SB _{RMD} ≥ 1) |
|--|---|---|
| Stock faisant l'objet de surpêche (F ₂₀₁₉ /F _{RMD} > 1) | 0% | 0,1% |
| Stock ne faisant pas l'objet de surpêche (F ₂₀₁₉ /F _{RMD} ≤ 1) | 0% | 99,9% |
| Pas évalué/Incertain/Inconnu | | |

Tableau 2. Requin peau bleue : État de menace du requin peau bleue (*Prionace glauca*) dans l'océan Indien selon l'UICN.

| Nom commun | Nom scientifique | État de menace selon l'UICN ³ | | |
|-------------|------------------------|--|-----|-----|
| | | État mondial | OIO | OIE |
| Requin peau | <i>Prionace glauca</i> | Quasi-menacé | – | – |

UICN = Union internationale pour la conservation de la nature ; OIO = Océan Indien ouest ; OIE = Océan Indien est.

³Le processus d'évaluation de menace de l'UICN est indépendant de la CTOI et est uniquement présenté à titre d'information.

Source : Liste rouge de l'UICN 2020, Rigby et al 2019

STOCK DE L'OCEAN INDIEN – AVIS DE GESTION

État du stock. Aucune nouvelle évaluation du stock de requins bleus n'a été réalisée en 2022 et les résultats sont donc basés sur l'évaluation réalisée en 2021 à l'aide d'un modèle intégré structuré par âge (SS3) (Figure A1). Les incertitudes dans les données

d'entrée et la configuration des modèles ont été explorées au moyen d'une analyse de sensibilité. Tous les modèles ont produit des résultats similaires suggérant que le stock n'est pas surexploité ni faisant l'objet de surpêche à l'heure actuelle, mais avec des trajectoires montrant des tendances uniformes en direction du quadrant « surexploité et faisant l'objet de surpêche » du graphe de Kobe (Figure A1). Le cas de base du modèle a été choisi sur la base des meilleures données biologiques de l'océan Indien, de la cohérence des séries d'abondance relative des CPUE standardisées, des ajustements du modèle et de l'étendue spatiale des données (Figure 1, Tableau 1). Le cas de base du modèle a notamment utilisé les estimations de l'historique des captures basées sur GAM et les séries de CPUE d'Afrique du sud, de l'UE, Portugal, de l'UE, France (La Réunion), de l'UE, Espagne, de Taïwan, Chine et du Japon. Les principales sources d'incertitude identifiées dans le modèle actuel concernent les prises et les indices d'abondance des CPUE. Les résultats du modèle ont été étudiés par rapport à leur sensibilité aux principaux axes d'incertitude identifiés mais les captures nominales et basées sur les ratios n'ont pas été considérées réalistes. Si les regroupements alternatifs de CPUE étaient utilisés, l'état du stock était légèrement moins positif. L'évaluation des risques écologiques (ERA) réalisée pour l'océan Indien par le GTEPA et le CS en 2018 consistait en une analyse d'évaluation des risques semi-quantitative, destinée à évaluer la résilience des espèces de requins à l'impact d'une pêcherie donnée, en combinant la productivité biologique de l'espèce et sa susceptibilité à chaque type d'engin de pêche. Le requin peau bleue a obtenu un classement de vulnérabilité moyenne (n° 10) dans l'ERA de la palangre, car il a été caractérisé comme étant l'espèce de requins la plus productive, mais aussi la deuxième la plus sensible à la palangre. Il a été estimé que le requin peau bleue n'était pas sensible, et donc pas vulnérable, à la senne. L'état de menace de l'UICN actuel « Quasi menacé » s'applique au requin peau bleue au niveau mondial (Tableau 2). Les informations disponibles sur cette espèce se sont améliorées ces dernières années. Les requins peau bleue sont fréquemment capturés par de nombreuses pêcheries de l'océan Indien et sont pêchés dans leurs zones de nourricerie dans certains endroits. Du fait des caractéristiques de leur cycle vital – ils vivent au moins 25 ans, sont matures vers 4–6 ans et ont 25–50 petits tous les ans, ils sont considérés comme les requins pélagiques les plus productifs. Au vu du poids des preuves disponibles en 2021, l'état du stock est déterminé comme n'étant pas surexploité ni faisant l'objet de surpêche (Tableau).

Perspectives. Un accroissement de l'effort pourrait aboutir à une réduction de la biomasse. La matrice de stratégie de Kobe II (Tableau 3) donne la probabilité de dépasser les niveaux de référence à court terme (3 ans) et à long terme (10 ans), selon plusieurs pourcentages de modification des prises.

Avis de gestion. Des points de références cibles et limites n'ont pas encore été définis pour les requins pélagiques de l'océan Indien. Même si l'évaluation de 2021 indique que le requin peau bleue de l'océan Indien n'est pas surexploité et ne fait pas l'objet de surpêche, l'augmentation des prises actuelles risque d'entraîner une réduction de la biomasse, avec un stock devenant surpêché et faisant l'objet de surpêche dans un proche avenir (Tableau 3). Si les prises augmentent de plus de 20%, la probabilité de maintenir la biomasse reproductrice au-dessus des niveaux de référence du RMD ($SB > SB_{RMD}$) pendant les 10 prochaines années sera réduite (Tableau 3). Le stock devrait être étroitement surveillé. Bien qu'il existe des mécanismes encourageant les CPC à respecter leurs obligations en matière d'enregistrement et de déclaration (Résolution 16/06), ils doivent être mieux appliqués par la Commission, de sorte à mieux informer les avis scientifiques à l'avenir.

Les points clés suivants devraient également être notés :

- **Rendement maximum durable (RMD)** : l'estimation pour le stock de l'océan Indien est d'environ 36 000 t.
- **Points de référence** : La Commission n'a pas adopté de points de référence ni de règles de contrôle de l'exploitation pour les espèces de requins.
- **Principaux engins de pêche (2018-22)** : palangre (congélation), palangre ciblant l'espadon ; palangre (fraîche), filet maillant.
- **Principales flottilles (2018-22)**: Indonésie; Taïwan, Chine ; UE-Espagne ; Seychelles, UE-Portugal.

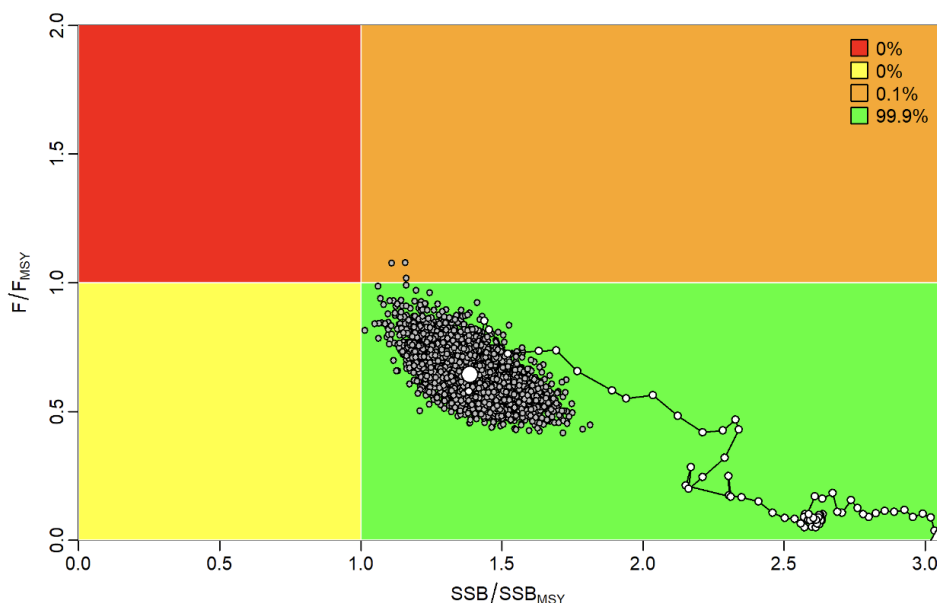


Figure 1. Requin peau bleue : Graphe de Kobe de l'évaluation du stock agrégée pour l'océan Indien de 2021 (cas de base du modèle comportant la trajectoire et les incertitudes pour l'année finale).

Tableau 3. Requin peau bleue : Matrice de stratégie de Kobe II de l'évaluation du stock agrégée pour l'océan Indien. Probabilité (pourcentage) de dépasser les points de référence basés sur le RMD pour neuf projections de captures constantes en utilisant le cas de base du modèle (niveau de capture 2019* (43 240 t), $\pm 10\%$, $\pm 20\%$, $\pm 30\%$ et $\pm 40\%$), projetée d'ici 3 ans et 10 ans.

| Point de référence et période des projections | Projections de prises alternatives (par rapport au niveau de capture* de 2019) et probabilité (%) de dépasser les points de référence basés sur le RMD. | | | | | | | | |
|--|---|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| | 60% | 70% | 80% | 90% | 100% | 110% | 120% | 130% | 140% |
| Captures par rapport à 2019 | 60% | 70% | 80% | 90% | 100% | 110% | 120% | 130% | 140% |
| Captures (t) | (25 944) | (30 267) | (34 592) | (38 916) | (43 240) | (47 564) | (51 888) | (56 212) | (60 535) |
| SB₂₀₂₂ < SB_{RMD} | 0% | 0% | 0% | 0% | 0% | 0% | 0% | 0% | 0% |
| F₂₀₂₂ > F_{RMD} | 0% | 0% | 0% | 0% | 0% | 1% | 5% | 16% | 36% |
| SB₂₀₂₉ < SB_{RMD} | 0% | 0% | 0% | 0% | 0% | 2% | 9% | 25% | 48% |
| F₂₀₂₂ > F_{RMD} | 0% | 0% | 0% | 0% | 1% | 13% | 44% | 75% | 90% |

*le niveau de capture moyen et les modifications de pourcentage respectives se rapportent aux séries de captures estimées utilisées dans le cas de base final du modèle (IOTC-2021-WPEB17(AS)-15).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Rigby, C.L., Barreto, R., Carlson, J., Fernando, D., Fordham, S., Francis, M.P., Herman, K., Jabado, R.W., Liu, K.M., Marshall, A., Pacoureau, N., Romanov, E., Sherley, R.B. & Winker, H. 2019. *Prionace glauca*. The IUCN Red List of Threatened Species 2019: e.T39381A2915850. <https://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2019-3.RLTS.T39381A2915850.en>. Accessed on 06 December 2023.